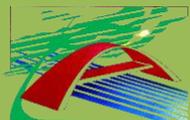


DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT



VILLE D'ARDENTES



VILLE D'ARDENTES

MAIRIE D'ARDENTES
Service CNI, Passeport
Place de la République
36120 ARDENTES
Tél. 02 54 36 21 33
infos@mairie-ardenes.com

Personne MAJEURE			
Documents obligatoires à fournir selon la situation	1 ^{re} demande	Renouvellement	Perte (déclaration en mairie) Vol (déclaration au commissariat de police)
Pré-demande en ligne https://ants.gouv.fr (fournir le n° de pré-demande)	oui	oui*	oui
2 photos d'identité récente de moins de 6 mois (norme ISO/IEC19794-5 : 2005) NE PAS DÉCOUPER LES PHOTOS !	oui	oui	oui
Ancien titre**		oui	
Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sauf si la commune de naissance est reliée à COMEDEC https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation	oui***	oui***	oui***
Justificatif de domicile de moins de 1 an	oui**	oui**	oui**
En cas d'hébergement chez une tierce personne : - attestation d'hébergement avec mention " <i>depuis plus de 3 mois</i> " - copie du titre d'identité de l'hébergeant - copie du justificatif de domicile de l'hébergeant	oui	oui	oui
En cas d'acquisition de la nationalité française : Décret de naturalisation	oui	oui	oui
Timbres fiscaux à acheter chez un buraliste ou en ligne sur https://timbres.impots.gouv.fr - CNI : 25€ - Passeports : 86€	non oui	non oui	oui oui

* Sauf si vous étiez majeur lors de la précédente demande d'un passeport biométrique et si vous êtes en possession de ce dernier

** Documents à fournir en original + copie

*** Sauf si vous fournissez un titre d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (original + copie)

Pour des cas particuliers (mariage, divorce, décès, noms d'usage, tutelle), contactez la mairie au 02.54.36.21.33

La plateforme de traitement des titres d'identité se réserve le droit de demander des justificatifs complémentaires.

Personne MINEURE			
Documents obligatoires à fournir selon la situation	1 ^{re} demande	Renouvellement	Perte (déclaration en mairie) Vol (déclaration au commissariat de police)
Pré-demande en ligne https://ants.gouv.fr (fournir le n° de pré-demande)	oui	oui*	oui
2 photos d'identité récente de moins de 6 mois (norme ISO/IEC19794-5 : 2005) NE PAS DÉCOUPER LES PHOTOS !	oui	oui	oui
Ancien titre**		oui	
Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sauf si la commune de naissance est reliée à COMEDEC https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation	oui***	oui***	oui***
Justificatif de domicile de moins de 1 an	oui**	oui**	oui**
En cas d'hébergement chez une tierce personne : - attestation d'hébergement avec mention " <i>depuis plus de 3 mois</i> " - copie du titre d'identité de l'hébergeant - copie du justificatif de domicile de l'hébergeant	oui	oui	oui
En cas d'acquisition de la nationalité française : Décret de naturalisation	oui	oui	oui
Timbres fiscaux à acheter chez un buraliste ou en ligne sur https://timbres.impots.gouv.fr - CNI : 25€ - Passeports : 17€ pour les moins de 15 ans 42€ de 15 ans à 17 ans	non oui	non oui	oui oui

* Sauf si vous étiez majeur lors de la précédente demande d'un passeport biométrique et si vous êtes en possession de ce dernier

** Documents à fournir en original + copie

*** Sauf si vous fournissez un titre d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (original + copie)

Pour des cas particuliers (mariage, divorce, décès, noms d'usage, tutelle), contactez la mairie au 02.54.36.21.33

La plateforme de traitement des titres d'identité se réserve le droit de demander des justificatifs complémentaires.

DÉPÔT DES DEMANDES **(UNIQUEMENT sur rendez-vous)**



Les rendez-vous peuvent être pris sur le site internet de la mairie :

<https://www.mairie-ardentes.com/demande-de-rendez-vous-cni-passeport>.

Des créneaux sont réservés le mercredi après-midi pour les mineurs.

La présence du demandeur est OBLIGATOIRE au dépôt du dossier.

Le dossier peut être déposé dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

La Maison France Services d'Ardentes (Bureau de la Poste – 11 rue de la République 36120 Ardentes) propose de l'aide pour effectuer la pré-demande à remplir sur le site de l'ANTS :

<https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>

Le supermarché Coccinelle d'Ardentes (Route de Châteauroux 36120 Ardentes) est équipé d'une cabine photomaton utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur.

RETRAIT DES TITRES D'IDENTITÉ **(UNIQUEMENT sur rendez-vous)**

Les rendez-vous peuvent être pris sur le site internet de la mairie :

<https://www.mairie-ardentes.com/demande-de-rendez-vous-cni-passeport>.

La présence du demandeur est OBLIGATOIRE pour le retrait du/des titre(s).

L'ancien titre devra OBLIGATOIREMENT être restitué le jour du retrait !

Tout titre non retiré dans un délai de 3 mois sera détruit !

Durée de validité : CNI : 10 ans Passeport : 10 ans

